

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

P422 - KIT DEMI-MASQUE TPR (AVEC FILTRES P3)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 140: 1998 (1998)

EN 143 Type P Classe 3R (2000)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

PPE164AT2143

Publié par : ITALCERT SRL

Viale Sarca 336, 20126 - MILANO, Italy (NB: 0426)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur le contrôle interne de la production plus des contrôles supervisés du produit à intervalles aléatoires (module C2), comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié ::

ITALCERT SRL

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-01-09